

## **SESSION DU 28 JUIN 2010**

### **Vœu présenté par Paul CUTURELLO au nom du Groupe des Elus Socialistes et Apparentés**

(Article 40 du règlement intérieur)

#### **EVALUATION DES DETTES DE L'ÉTAT VIS-À-VIS DES CONTRIBUABLES DES ALPES-MARITIMES**

Alors qu'il s'y était engagé par la loi, l'Etat ne tient pas ses promesses en matière de compensation financière des compétences qu'il a transférées aux départements, et les prive aujourd'hui de leurs moyens d'agir.

La dette de l'Etat concernant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, le Revenu Minimum d'Insertion, le Revenu de Solidarité Active, la Prestation de Compensation du Handicap et la protection de l'enfance, s'élève à plus de 5 milliards d'Euros pour l'ensemble des départements de France.

Les élus socialistes et Apparentés du Conseil général des Alpes-Maritimes demandent au Président du Conseil général de donner mission à la commission des finances de notre assemblée, épaulée par un cabinet d'audit indépendant, d'évaluer les dettes que l'Etat a contractées auprès des contribuables de notre département.

**Paul CUTURELLO**